

PRÉSENTATION

DESCRIPTION

Poudre blanchâtre à base de différents liants hydrauliques tels que des ciments de très haute performance pré mélangés à des chaux. Des additifs durcisseurs et anti-fissures sont ajoutés aux charges.

Le gâchage avec le **BEALSTONE® LIQUID** donne une masse liquide légèrement thixotrope permettant l'adjonction d'agréats choisis en fonction du type de couleur et de granulométrie.

DOMAINES D'APPLICATION

Intérieur et extérieur. Réalisations techniques et décoratives.

Pour le revêtement de sols, murs, mobilier, plans de travail et salles d'eau suivant la charge.

AVANTAGES

- Minéral
- Revêtement continu
- Haute résistance à l'eau en fonction de la charge
- Epaisseur ajustable, à partir de 2mm jusqu'à plusieurs cm en fonction du granulat et des impératifs techniques
- Résistant
- Forte adhérence
- Flexibilité relative (fonction de l'épaisseur et des granulats choisis)
- Infinités de teintes et de combinaisons
- Ponçage à sec et/ou à l'eau
- Facile d'application



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
Etat	Solide
Aspect	Poudre
Couleur	Blanchâtre
Granulométrie	Max 0.9 mm
Densité apparente (à 20°C)	1.43 kg/L
Conditionnement	Sacs de 20 kg net
Stockage	6 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.
Classification douanière	38 16 00 00
DONNÉES D'APPLICATION	
Rapport de mélange	300 ml de BEALSTONE® LIQUID /kg de BEALSTONE® POWDER (à adapter selon la quantité de pigments et l'hygrométrie du granulat)
Consommation	Variable en fonction de l'épaisseur souhaitée et du granulat
Epaisseur par couche	Variable en fonction de l'épaisseur souhaitée et du granulat
Température d'application	+5°C min à +30°C max
Humidité de l'air	65% min et 90% max Proscrire l'utilisation d'appareils pouvant assécher l'humidité de l'air (déshumidificateur, air conditionné, ...) 1 semaine avant et après le chantier ainsi que pendant l'application.
Humidité du support	< 3%
Temps d'ouverture (à 20°C)	Env. 20 min
Temps de séchage (à 20°C)	Sec au toucher : 1h Circulation légère : 8h Entre les couches : 8h à 24h Praticabilité légère : 72h Séchage complet : 7 jours

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Edition AG 2026-02-17 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM

T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0) 81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153

INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



CARACTÉRISTIQUES FINALES (APRÈS 28 JOURS) ¹			
Résistance à la compression NBN EN 1015-11	23.2 N/mm ² (avec agrégats de marbre) CS IV 30.4. N/mm ² (avec agrégats granit) CS IV		
Résistance à la flexion NBN EN 1015-11	9.4 N/mm ² (sans agrégats) 7.7 N/mm ² (avec agrégats de marbre)		
Adhérence NBN EN 1015-12	2.1 N/mm ²		
Dureté superficielle NBN EN 13892-6	39 N/mm ² (avec agrégats de marbre) 42.2 N/mm ² (avec agrégats granit)		
Résistance au poinçonnement - Dureté Brinell NBN EN 1534	10 N/mm ² (sans agrégats) 6 N/mm ² (avec agrégats de marbre)		
Teneur en chlorure	0.01% masse		
Absorption d'eau par capillarité NBN EN 1015-18	C = 0.03 kg/(m ² .min ^{0.5}) W2		
Résistance à la vapeur d'eau NBN ISO 12572	μ = 108		
Conductivité thermique EN 1745:2002 (E)	λ = 0.61 W/Mk (P = 50%) et 0.66 W/Mk (P = 90%)		
Résistance à l'abrasion - Usure BCA EN 13892-4	20 μm (sans agrégats) Class AR 0,5 80 μm (avec agrégats de marbre) Class AR 1/DF		
Résistance au feu EN 13501-1	A ₂ S ₁ d ₀		
Qualité de l'air (COV) ISO 16000	A+		
Résistance au glissement (sans protection) DIN 51130 DIN 51097	Avec agrégats de marbre R9 A+B+C		
Résistance au glissement (AVEC protection) DIN 51130 DIN 51097	OIL	Repeloil	Brossé
	R9	R9	R11
	A+B+C	A+B+C	A+B+C

APPLICATION

SUPPORT ET PRÉPARATION

Le support doit être sain, sec avant et après la pose, propre, mat, dénué de poussière et non gras. Il doit être dur, non gélif et non farinant.

Le BEALSTONE® adhère sur une multitude de supports :

- Les supports minéraux : mortiers, chapes, bétons, enduits de maçonnerie, enduits à base de ciment, carrelages dépolis, etc.
- Les supports en bois reconstitué ou agglomérés hydrofugés tels que le MDF (Medium)
- Les panneaux de polystyrène ou polyuréthane recouvert d'un enduit de ciment armé ou panneaux de fibre ciment.
- Le plâtre, les plaques de plâtre normales ou hydrofugées.
- Des essais sur verre et métal ont été réalisés également avec succès.

Pour tout autre support, effectuer des essais.

¹ Résultats obtenus dans des conditions standardisées. Certaines données peuvent toujours être modifiées en fonction des conditions atmosphériques.

Consulter la notice légale en fin de document

Lorsque le support est composé de matériaux de natures différentes, non stable et/ou comportant des joints (ex : carrelages), il est impératif de prendre les précautions nécessaires pour éviter, dans la mesure du possible, tout mouvement dû à la dilatation, à la différence des tensions superficielles et internes et au cisaillement, à savoir et à choisir :

- Filet d'armature ou natte textile armée aux jonctions
- Filet d'armature à maroufler.
- Natte spéciale adhérence mortier textiles dans les angles
- Membranes de désolidarisation sur l'entièreté de la surface

Il est indispensable de s'assurer de la bonne stabilité du support. En cas de doute, nous consulter. Un essai est toujours conseillé.

Afin d'uniformiser l'absorption, commencer par appliquer sur le support le primaire et pont d'adhérence **RESIDUR** non dilué. Sur verre, carrelages brillants et surfaces lisses, utilisez le primaire **RESIPACT G** après dépolissage. Après séchage du primaire, env. 6 à 8h – en fonction de la porosité du support et des conditions de chantier – commencer l'application du **BEALSTONE®**.

PRÉPARATION DE LA CHARGE

Il est possible d'utiliser les charges de la gamme **BEAL LOAD** destinées au **BEALSTONE®**, mais également les charges locales. Toujours effectuer un test au préalable.

La charge doit être propre.

1. CHARGE NON POREUSE : Aucun traitement.
2. CHARGE POREUSE : Faire tremper les charges poreuses dans une solution **BEALSTONE® LIQUID** et eau propre à raison de 1 :1. Adapter la quantité de solution pour noyer la charge. Objectif : assurer un taux d'humidité identique dans toutes les charges.

Il faudra 1 à 1½ volume de charges pour un volume de poudre de **BEALSTONE® POWDER**.

Lorsqu'il n'y a plus de bulles en surface, égoutter au tamis et réserver.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Mélanger 20 kg de **BEALSTONE® POWDER** avec 6 L de **BEALSTONE® LIQUID**.

Verser 6L de **BEALSTONE® LIQUID** dans une cuvette propre et y intégrer doucement 2/3 de la poudre **BEALSTONE® POWDER**. Mélanger à une vitesse lente (400 à 600 t/min) avec une hélice à mortier tout en y intégrant le 1/3 restant de la poudre jusqu'à obtention d'un mortier homogène et sans grumeaux.

Pour colorer la poudre, ajouter la poudre de pigment dans le liquide de gâchage ou dans la poudre, au choix. Passer le pigment au tamis fin si nécessaire. Pour éviter tout problème, utiliser uniquement les pigments de la gamme **BEAL COLOR** destinés au **BEALSTONE®**.

Veiller à toujours contrebalancer l'apport de pigment en liquide de gâchage en fonction de la porosité du pigment (½ à ¾ du volume de pigment en **BEALSTONE® LIQUID**). Exemple : Si on ajoute 500 ml de pigment au mélange, on devra ajouter 250 à 375 ml de **BEALSTONE® LIQUID** supplémentaire, c.-à-d., au total : 6,25 à 6,375 L de **BEALSTONE® LIQUID** pour un sac de 20 kg de **BEALSTONE® POWDER**.

Ajouter la charge égouttée. Toutes les charges peuvent être choisies à condition d'utiliser des charges stables non sujettes à des déformations.

Bien mélanger l'ensemble.

Pour un retard de prise, ajouter le **RBE3** (1,6 à 8 ml/kg **BEALSTONE® POWDER**) au préalable dans le liquide de gâchage **BEALSTONE® LIQUID** et mélanger avant ajout de la poudre. Pour fluidifier, ajouter le **FBE3** (2,2 à 4,4 ml/kg **BEALSTONE® POWDER**) dans les mêmes conditions. Ne jamais utiliser ces deux additifs dans un même mélange.

A une température de 20°C et hors additifs, le mortier peut être utilisé pendant environ 20 min. Les basses températures prolongent le temps d'application et les températures élevées le raccourcissent.

Consulter la notice légale en fin de document

MISE EN ŒUVRE

Toujours utiliser le **RESIDUR** ou **RESIPACT G** sauf si présence ou risque d'humidité dans le support.

Verser d'abord le mélange sur les bords contre les murs et les coins.

Etaler grossièrement et resserrer sur l'entièreté de la surface pour arriver sur le produit encore frais posé sur les bords et les coins.

Tirer à la règle comme pour une chape. Passage à la lisseuse (plâtresse-plâtroir) si nécessaire.

Laisser sécher minimum 48 heures.

PONCAGE – POLISSAGE

1. Dégrossissage

Utiliser des meules diamantées. En fonction du temps de séchage du **BEALSTONE®** commencer par une granulométrie adaptée (60-80, 120-140 et/ou 220-240). Plus le temps de séchage est long, plus la meule doit être agressive.

2. Polissage 1

Utiliser des pads résine diamantés. Commencer par une granulométrie 36, ensuite 60.

3. Bouche-porage 1

Prévoir un masticage au **SYSTÈME BEALSTONE® POWDER**. Cette étape consiste à boucher/remplir les cavités dues au ponçage et aux bulles d'air qui auraient été emprisonnées au mélange.

4. Bouche-porage 2

Prévoir un masticage au **SYSTÈME BEALSTONE® PASTA**. Cette étape consiste à boucher/remplir les micros-trous encore présents après le bouche-porage 1.

5. Polissage 2

Utiliser des pads résine diamantés. A l'aide du grain 100, enlever la pellicule de **BEALSTONE® PASTA**. Continuer le polissage avec les grains 200, 400, 800,... Jusqu'à la finition souhaitée.

A chaque étape et à chaque changement de disque, toujours commencer par les bords (pourtours) avant la zone centrale.

PROTECTION

Le **BEALSTONE®**, présente une microporosité de surface telle une pierre naturelle, qui peut être isolée des agressions par une protection afin de garder l'esthétique initiale ou la modifier.

La protection peut s'effectuer après le polissage en veillant bien à nettoyer et laisser sécher l'entièreté de la surface au préalable.

POINT D'ATTENTION

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Pour un même chantier et par type de produit toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot. Veillez à n'utiliser que des sacs d'origine fermés.

Toujours faire des essais avec la protection choisie, chaque pigment et chaque protection réagissant différemment. En cas de doute, nous consulter.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°4 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Edition AG 2026-02-17 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM

T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153

INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**NETTOYAGE DES OUTILS**

Tous les outils peuvent être nettoyés à l'eau tant que le produit n'est pas durci. Si le produit a déjà commencé sa prise, laisser tremper les outils 30 minutes dans l'eau avant de nettoyer.

AVERTISSEMENTS

Les chantiers doivent être protégés contre la pluie, le soleil, le vent et le gel jusqu'au séchage complet.

Dans les locaux fermés et mal ventilés, une forte condensation peut se produire après l'application en raison de la température relativement plus basse des murs. Une augmentation de la ventilation résoudra le plus souvent ce problème très rapidement. L'utilisation d'installations de déshumidification est déconseillée durant les 28 premiers jours suivant l'application.

Il est fortement déconseillé d'appliquer sur des supports contenant des sels (sulfate de sodium, nitrates, calcium,...).

CONSEILS

BEAL conseille fortement de suivre une ou des formations sur les produits de la marque MORTEX® et/ou BEALSTONE® afin de bien comprendre les différentes spécificités de mise en œuvre. La société organise très régulièrement, au siège ou chez ses distributeurs, différents types de formations (en fonction des différents systèmes d'application). Elles sont accessibles aussi bien au professionnel qu'au particulier, en Belgique et à l'étranger (voir www.bealinternational.com).

Après le suivi des formations, des coachings privés sur chantier peuvent être organisés. Pour plus d'informations, nous contacter.

ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

SÉCURITÉ

Contient des chaux, des ciments, des silicates et additifs. Éviter d'inhaler la poussière lors du mélange. Protéger la peau et les yeux. Porter des gants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer directement et abondamment à l'eau propre. En cas de problème consulter un spécialiste.

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur www.bealinternational.com

NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Le fabricant se réserve le droit de modifier les informations ci-dessus au fil du temps, tout en maintenant les caractéristiques du produit.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°5 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Edition AG 2026-02-17 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM

T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0) 81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153

INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

